

Déclaration liminaire à la formation spécialisée du ressort de Paris le 9 juin 2026

Monsieur le Premier Président, Madame la Procureure Générale,

L'UNSa SJ/USM exprime sa profonde tristesse face au drame de la jeune Lyhanna et exige que toute la lumière soit faite sur les dysfonctionnements éventuels. Nous refusons toutefois que l'émotion occulte la crise de l'institution. Ainsi, l'UNSa SJ/USM s'oppose fermement aux déclarations du Président de la République qui refuse tout « argument de moyens ».

Pour l'UNSa SJ/USM, nier le problème des ressources revient à ignorer la réalité du terrain. Les personnels font toujours face à une surcharge de travail chronique, caractérisée par l'accumulation des dossiers, des délais de traitement rallongés, des vacances de postes persistantes, une multiplication des réformes, une augmentation constante des missions et des outils le plus souvent inadaptés. Tout cela, nos organisations ne cessent de le dénoncer.

Ces difficultés ne relèvent pas d'une simple perception des professionnels mais sont régulièrement documentées, notamment par la CEPEJ avec par exemple 4 fois moins de parquetiers que la médiane européenne.

L'UNSa SJ/USM refuse que les agents de terrain portent la responsabilité des failles d'un système fragilisé depuis des années. Elle rappelle que la recherche de responsabilités individuelles ne doit pas masquer les défaillances institutionnelles.

Notre ressort n'est pas épargné par ce constat comme le démontrera l'étude des sujets à l'ordre du jour.

Les élus à la formation spécialisée du ressort de Paris